

L'approche des problèmes régionaux en Suède

Autor(en): **Libert, J.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **44 (1971)**

Heft 2

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-127039>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'approche des problèmes régionaux en Suède

J. Libert, membre de la Commission nationale de l'aménagement du territoire

21

Le problème régional essentiel auquel paraît être confrontée la Suède, dans son évolution actuelle, est celui des disparités dans le développement économique de ses diverses régions.

Depuis 1930 jusqu'en 1950, la Suède a connu une accélération de son développement économique particulièrement remarquable et caractérisée par une diffusion relativement équilibrée des activités industrielles, les zones urbaines et les campagnes prenant part, les unes comme les autres, à l'expansion générale. Si le degré d'urbanisation marquait une progression nette, les industries implantées dans les villes moyennes et même dans les localités de dimensions réduites, continuaient de progresser. Il est significatif de constater qu'entre 1910 et 1950, la part de la population urbaine totale que représentent Stockholm et sa banlieue n'est passée que de 15 à 18%.

Bien entendu, ces considérations doivent être situées dans le cadre de la Suède, c'est-à-dire tenir compte de l'étendue du pays, de la densité particulièrement faible de la population et de la présence de zones géographiques défavorisées du point de vue climatique et pour lesquelles les observations ci-dessus sont difficilement applicables.

nomènes susceptibles d'être générateurs par eux-mêmes de délinquance.

Un criminologue, dans une large synthèse des travaux, sans vouloir tirer des conclusions formelles, tint à exposer un certain nombre de réflexions d'où il ressort que l'urbanisme peut constituer soit une accélération du processus d'une urbanisation en elle-même criminogène, où elle contrarie les besoins fondamentaux d'une éducation normale de l'enfant, ou bien conduit à constituer un frein à un tel processus si elle permet de bâtir des cités plus humaines, mieux adaptées, où l'individu se sent réellement chez lui!

Cette cité de demain exige une harmonie sociale et économique où l'appareil judiciaire et répressif devra lui aussi se réadapter. L'acceptera-t-elle tel qu'il est actuellement conçu? En fait, si la ville de l'avenir doit s'adapter, il faudra la concevoir en sachant ce que nous attendons d'elle! Si la ville ainsi établie n'acceptait plus le magistrat ou le policier, c'est toute une légitimité qui serait en cause... Mais pour répondre à une telle question, un autre congrès semble bien nécessaire!...

Au cours des récentes années toutefois, une évolution marquée s'est produite. Pour diverses raisons d'ordre économique (nouvelle phase d'évolution industrielle – nouvelles techniques – nouvelles industries – progression du tertiaire), il devient de plus en plus manifeste que la concentration des activités se pose à présent en des termes nouveaux et remet en question cette heureuse distribution régionale maintenue au cours de la phase antérieure. Déjà aujourd'hui, les observateurs soulignent la tendance accrue à la concentration des activités dans les trois centres les plus importants du pays (Stockholm, Malmö-Lund, Göteborg) et l'on s'attend à voir cette tendance s'accroître fortement dans le futur proche. La répartition de la population traduit cette évolution. En 1930, moins de la moitié de la population vivait dans des zones urbaines; en 1960, la population urbaine s'élève à 73% de la population totale; en 1965, 77%. Les trois grandes zones métropolitaines comptaient à cette date 36% de la population contre 28% en 1930. Certains envisagent même, à un stade ultérieur, une tendance au déplacement de certaines activités vers le sud de la Suède, ce qui favoriserait la concentration à une échelle plus élevée, accentuant les interrelations entre cette région et la région économique de Copenhague, à la faveur notamment de la construction d'un pont sur l'Oresund et du développement des relations économiques entre la Suède et l'Europe occidentale.

Certains facteurs d'ordre social paraissent devoir, d'autre part, favoriser cette évolution. Les distances et l'éparpillement de la population font que les navettes journalières sont pratiquement exclues: l'accroissement de la main-d'œuvre dans les grands pôles de croissance repose dès lors sur l'immigration, dans ces centres urbains, de populations d'origine rurale ou venant des petites villes. Il en résulte un phénomène spontané de développement d'activités accentuant encore la concentration, car cette immigration exige la mise en place d'activités nouvelles dans divers domaines (logement, services publics, commerce), le niveau de vie élevé jouant à cet égard un effet non négligeable.

Le processus classique de désintégration au sein d'un ensemble économique donné prend donc en Suède également un aspect particulièrement clair. Si l'on considère à part la moitié nord du pays pour s'en tenir, dans le cadre de ces considérations, à la moitié sud, on se trouve en présence de zones particulièrement typiques de ce processus:

- Les trois pôles de croissance cités plus haut, qui connaissent des problèmes aigus de congestionnement;
- Certains tentacules de radiation à partir de ces pôles vers des agglomérations bénéficiant d'effets d'entraînement (Malmö-Lund, le sillon Göteborg-Stockholm, Stockholm-Uppsala);
- Des agglomérations dotées d'activités industrielles encore actives mais au taux de croissance ralenti, voire même traversant des difficultés (secteurs en déclin, problèmes de dimensions); ces régions sont parfois soutenues par des implantations récentes d'activités sous la pression de considérations le plus souvent extra-économiques;
- Des régions déjà entrées dans la phase nette du ralentissement (émigration sensible, vieillissement) et subissant les effets d'appauvrissement à partir des pôles de croissance.

La capacité de l'évolution est telle qu'elle paraît avoir nettement devancé les efforts faits pour adapter les structures aux nécessités des problèmes du développement régional. Ces efforts pourtant peuvent être considérés comme fort énergiques puisqu'ils ont notamment consisté dans un redécoupage complet des limites communales.

La question n'est pas de freiner la tendance au développement des trois pôles de croissance. On paraît conscient en Suède de la difficulté et du risque qu'il y aurait à contrarier un mouvement que d'aucuns considèrent comme répondant aux nécessités de la nouvelle phase de développement économique; il s'agit plutôt de rechercher des solutions qui s'y adaptent sans pour autant tenter d'en modifier fondamentalement le cours.

L'analyse des différents aspects actuels et prévisibles de cette évolution fait d'ailleurs l'objet de larges études qui s'attachent notamment à examiner le processus d'urbanisation ainsi qu'à distinguer les diverses fonctions économiques et les critères qu'elles requièrent pour leur développement et leur localisation.

Si la concentration dans les trois grands centres précités des fonctions de direction et de certaines activités qui y sont étroitement liées est appelée à s'accroître de plus en plus, une certaine dispersion géographique paraît cependant concevable pour nombre d'autres activités économiques se situant à un échelon hiérarchique inférieur. Encore faudrait-il l'encourager, notamment par des mesures dans le domaine de l'infrastructure. Cela pourrait impliquer une révision de la politique suivie en matière

d'aménagement des grands centres, en particulier du point de vue des logements et des services connexes. Cette politique s'est efforcée jusqu'à ce jour, par des moyens extrêmement onéreux, de s'adapter, souvent avec un succès remarquable, à la migration massive des familles vers les grands centres et à l'accroissement de population qui en résulte: si la vocation économique de ceux-ci venait à se modifier sur le plan fonctionnel, on pourrait assister à un déplacement progressif de population dans le sens inverse. Diverses évolutions sociologiques pourraient également intervenir dans ce sens à l'occasion de mesures sociales possibles, comme la réduction des heures de travail et leur concentration éventuelle sur quelques jours de la semaine.

L'attrait manifeste du Suédois pour la vie en dehors des villes, qui s'est déjà traduit par la multiplication des secondes résidences, pourrait accélérer le mouvement. Les familles s'installeraient à la campagne, y rendant nécessaire le développement de l'infrastructure sous ses divers aspects. Quant aux grands centres, tout en ne perdant rien de leur importance économique fonctionnelle, ils n'accueilleraient plus de la sorte que les travailleurs, ce qui rendrait partiellement inadéquat l'équipement réalisé avec tant de difficultés au cours de la période précédente.

De telles anticipations reflètent bien le souci des chercheurs de ne pas se laisser dépasser par le changement rapide entraîné par la modification constante des conditions économiques. Elles soulignent aussi le haut niveau de réflexion prospective auquel se placent les études entreprises.

Quant à la politique régionale, elle présente apparemment en Suède deux volets séparés, relevant d'ailleurs d'autorités distinctes entre lesquelles on s'efforce d'assurer des liaisons fonctionnelles:

- Les questions touchant aux circonscriptions administratives, à l'infrastructure et à l'élaboration de plans régionaux relèvent du Département de l'intérieur et du Département des communications;
- Les questions touchant à la localisation des industries dépendent du *Labor Market Board* ou administration du Marché du travail.

La structure institutionnelle particulière à la Suède influence la répartition des attributions et compétences en matière de développement régional. Dans ce pays en effet, une distinction très nette est faite entre les départements ministériels et les administrations. Les premiers sont en fait constitués d'un nombre limité de personnes

qui, sous la direction du ministre, ont pour mission d'élaborer des projets de nature essentiellement politique. Les administrations centrales, qui jouissent d'ailleurs d'une grande autonomie vis-à-vis du gouvernement, assument l'exécution de l'ensemble des tâches administratives.

L'élaboration d'une politique régionale

Au niveau du gouvernement, les deux départements directement intéressés par le développement régional sont donc le Département de l'intérieur et le Département des communications.

Pour les fonctionnaires responsables de l'élaboration des mesures de politique régionale, les problèmes particuliers qui se posent actuellement en Suède sont les suivants :

- La superficie importante du pays et, par rapport à celle-ci, sa population relativement restreinte;
- La distribution géographique assez prononcée de l'industrie, résultant des conditions historiques de l'industrialisation du pays, ce qui pose de difficiles problèmes de reconversion des nombreuses zones rurales ou petites agglomérations dont la vie économique repose sur une seule activité industrielle;
- La difficulté d'assurer aux habitants des zones subissant un processus de dépopulation plus ou moins accentué, un niveau suffisant de services;
- Le niveau de motorisation déjà fort élevé et encore en expansion rapide;
- Le nombre élevé et sans cesse croissant des maisons de vacances.

Ils estiment dès lors, eu égard à la nature même de ces problèmes, que la tâche essentielle de la politique régionale doit être la planification spatiale des investissements publics. La participation active des autorités à tous les niveaux, en vue de réaliser une infrastructure équilibrée du point de vue régional – ce qui implique des choix et des décisions entre certains intérêts en conflit – leur paraît indispensable et devrait être obtenue au plus tôt.

Si la définition des objectifs à long terme reste classique :

- 1 Promouvoir une distribution de l'activité économique permettant l'utilisation complète des ressources et leur répartition, de façon à assurer une progression économique rapide;
- 2 Contribuer à une répartition équitable de l'élévation du niveau de vie et assurer aux populations des diverses parties du pays des services socio-culturels satisfaisants,

l'approche adoptée par les Suédois est résolument réaliste, comme le confirme d'ailleurs le passage suivant d'une communication faite par la délégation suédoise devant l'Office de coopération et de développement économique¹. Dans la pratique, l'action s'est exercée essentiellement dans les différents domaines ci-après :

- Réorganisation des circonscriptions administratives, en vue de donner des moyens d'action plus efficaces aux collectivités locales pour assurer leur développement;
- Efforts en vue d'obtenir une coordination au niveau régional des actions menées dans les différents secteurs publics et en particulier des plannings établis par ceux-ci;
- Efforts en vue de promouvoir l'élaboration de plannings par les collectivités locales et d'assurer la comptabilité de ceux-ci avec les besoins régionaux et les disponibilités en ressources;
- Efforts en vue de mettre sur pied au niveau national un planning visant à apporter des solutions aux conflits de plus en plus nombreux et de plus en plus compliqués qui s'élèvent pour l'utilisation des ressources naturelles en particulier entre les besoins récréatifs et la nécessité de préserver l'environnement naturel.

Dans l'élaboration de cette politique, le Département de l'intérieur intervient plus particulièrement dans les problèmes de localisation, la promotion des plannings régionaux, les problèmes de coordination avec les pouvoirs locaux, la réalisation d'études sur certains aspects du développement régional, apportant son impulsion et son aide aux services de recherche et intervenant pour coordonner les diverses études (c'est le cas notamment pour

¹ « Si ces objectifs sont susceptibles de produire des résultats favorables à long terme, l'action doit être concentrée dans les régions présentant des possibilités suffisantes de développement et des conditions favorables à une activité industrielle. Les mesures officielles envisagées dans ce domaine portent principalement sur le développement de l'équipement collectif tels que : écoles, hôpitaux, moyens de communications, services publics. Une telle politique implique une étroite collaboration entre les autorités centrales et locales d'une part, et le secteur privé d'autre part, afin qu'une action coordonnée soit menée dans les régions appropriées. Les investissements effectués en vue d'améliorer les conditions indispensables à l'industrie doivent être basés sur une analyse objective de rentabilité en vue de créer ou de maintenir des zones urbaines disposant de services qui les rendent viables à long terme. » (Traduit de l'anglais.)

(Statements of the Swedish Delegation at the meeting of 7th to 9th June, 1967 with Working Party n° 6 of the Industry Committee of OECD.)

l'importante étude sur le processus d'urbanisation actuellement en cours; financée par la Banque centrale, elle a été confiée à plusieurs services de recherche universitaires et est coordonnée par le Département de l'intérieur).

Le Département des communications, de son côté, s'intéresse aux questions d'aménagement du territoire et en particulier aux problèmes d'infrastructure.

Un comité de localisation industrielle a été constitué en vue de coordonner l'action des départements ministériels et des administrations centrales pour tout ce qui concerne les problèmes de développement régional. Des sous-comités ont été organisés en son sein: un sous-comité est chargé de superviser les études régionales.

Les deux Départements de l'intérieur et des communications sont intervenus de façon directe dans la réforme des circonscriptions et ils exercent une action de promotion et de coordination dans le domaine des plans régionaux au niveau des comtés.

La réforme des circonscriptions communales

La réalisation la plus spectaculaire de la politique régionale est sans aucun doute le bouleversement apporté dans les limites et le nombre des communes, réformes d'autant plus importantes que le gouvernement local a toujours joué un grand rôle en Suède.

Pays d'habitat dispersé, l'expansion économique y avait, jusqu'aux années trente, pris le même caractère dans les campagnes que dans les villes et la croissance des petites agglomérations elles-mêmes s'était accomplie à peu près au même rythme que celle des grandes villes.

Cette évolution remarquable du point de vue de l'équilibre régional de croissance, ne devait toutefois pas se prolonger et l'évolution économique récente a vu se manifester des différences importantes d'évolution entre régions. Les provinces industrialisées et plus urbanisées ont enregistré une nette augmentation de leur population, tandis que les régions agricoles ont été de plus en plus marquées par la stagnation, voire le déclin. Du fait de l'accroissement démographique naturel très faible, la pénurie de main-d'œuvre a entraîné dans une première phase un exode rural important puis, une fois la main-d'œuvre agricole ramenée à un niveau difficilement compressible, une attraction de main-d'œuvre industrielle s'est produite à partir des activités économiques moins dynamiques ou moins favorisées, souvent localisées dans des villes de moindres dimensions. En raison des distances considérables, ce phénomène n'a pu trouver une

solution, comme dans des pays à densité de population plus élevée, dans des déplacements journaliers, mais s'est traduit le plus souvent par un changement de région. Cette évolution a trouvé un écho dans les mesures prises par les pouvoirs publics en matière de subdivisions administratives.

Il convient de souligner d'ailleurs que la tendance au regroupement des communes en unités de dimensions supérieures s'était spontanément développée depuis un certain temps devant la multiplication croissante des problèmes de toute sorte à résoudre, problèmes dont les dimensions mêmes réclament des solutions difficiles à trouver au niveau des subdivisions administratives de petite taille, la Suède ayant laissé traditionnellement de grandes responsabilités à cet égard aux pouvoirs locaux, dans une mesure beaucoup plus marquée que dans les autres pays européens.

Une première réforme intervenue en 1952 et qui ramena le nombre de communes de 3000 à environ 1000 visait, compte tenu de la phase d'évolution de la période antérieure, à constituer dans l'ensemble du pays des agglomérations d'une certaine importance en population, de façon à permettre l'organisation rationnelle des services publics et privés appropriés aux besoins d'un niveau de vie en progression rapide.

Des études effectuées dans les années qui suivirent concernant les besoins des circonscriptions et les possibilités d'y satisfaire, mirent toutefois en évidence que la population d'une commune ne devrait pas être inférieure à environ 8000 habitants. En conséquence, une nouvelle délimitation des circonscriptions communales fut préconisée afin que les limites des subdivisions coïncident cette fois avec des régions économiques constituées par le développement industriel et commercial et les mouvements de population. Des techniques de délimitation de ces régions économiques furent mises au point par des chercheurs de diverses disciplines et aboutirent à des propositions concrètes reposant sur des critères dont la valeur paraît avoir été admise sans difficulté.

Une nouvelle réforme intervint dès lors en 1962, mais, caractéristique particulière de cette réforme, elle consista seulement en une recommandation adressée aux municipalités, les nouvelles subdivisions n'étant pas imposées par le législateur mais devant faire l'objet de négociations à mener librement entre les communes destinées à s'unir à l'intérieur des nouvelles limites.

Les nouvelles unités administratives dont la constitution

est ainsi souhaitée sont dénommées «communes-blocs»; elles sont au nombre de 282, dont 27 seulement comportent moins de 8000 habitants (chiffres de 1963-1964). Fin 1966, 64 blocs avaient été constitués.

L'action régionale au niveau des comtés

Entre les départements ministériels et les administrations centrales d'une part et les communes d'autre part, s'intercalent les instances provinciales ou comtés. La Suède est divisée en 24 comtés (auxquels il faut ajouter Stockholm qui constitue une circonscription à part). Le représentant du gouvernement au niveau des comtés est le gouverneur, désigné directement par le gouvernement et disposant de services administratifs, sorte d'administrations décentralisées. Dans le domaine du développement régional, ces services effectuent des études (projections de population, développement industriel, logement) pour le compte et sur les directives du Département de l'intérieur et, pour ce qui est des questions de localisation industrielle, de l'administration du Marché du travail.

En rapport avec les efforts gouvernementaux en matière de politique régionale, les services des comtés ont reçu expressément depuis 1964 la mission de coordonner l'action menée au niveau des communes ainsi que les activités et initiatives des différents secteurs intervenant dans les plannings régionaux. L'élaboration de plannings au niveau des comtés a été entreprise mais ne paraît guère avancée: de tels plannings sont pourtant considérés comme indispensables pour permettre d'exercer efficacement le rôle de coordination souhaité.

Il faut signaler également un mouvement tendant à la réorganisation des limites territoriales des comtés, mouvement allant dans le sens d'un regroupement de certains comtés en subdivisions plus larges.

Le gouvernement institua en 1963 un comité chargé d'étudier la question. Il en résulta une proposition de ramener à 15 le nombre des comtés en faisant un seul comté de chacune des trois grandes agglomérations métropolitaines, qui relèvent actuellement de plusieurs comtés, et en fusionnant des comtés à population clairsemée, de façon à assurer aux nouvelles subdivisions un nombre minimum d'habitants de l'ordre de 300 000 unités. Cette proposition n'a pas encore toutefois été suivie de décision. Il semble cependant que l'on prenne de plus en plus en considération les arguments développés par les spécialistes du développement régional qui insistent sur la nécessité de disposer d'un véritable échelon institutionnel

opérationnel d'action régionale entre le planning national et l'action au niveau local. Les tâches de coordination ou de supervision dont le besoin est fortement ressenti devraient être renforcées et se fonder à la fois, sur la mise au point de *surveys* valables reposant sur une connaissance sérieuse des problèmes régionaux et sur des contacts étroits avec les municipalités et les milieux industriels.

L'action régionale au niveau des comtés ne se limite cependant pas aux activités des instances administratives décentralisées, dépendant du pouvoir central et sous l'autorité du gouverneur.

Au niveau du comté également, mais cette fois élu par les habitants, existe un Conseil général. Bien que traditionnellement limitée à l'organisation hospitalière, la compétence de ce Conseil général peut s'étendre aux problèmes du développement de la région. Une tendance de plus en plus nette se dessine en ce sens et déjà certains conseils généraux ont constitué des organismes de développement régional: c'est le cas pour la Scanie en particulier, dans le sud de la Suède.

Les deux comtés constituant la Scanie ont, en effet, décidé, en accord avec les autorités de la ville de Malmö, de s'intéresser directement au développement régional et ont constitué un Institut de planification pour l'ensemble de la Scanie.

On se trouve manifestement ici en présence d'un problème délicat au sujet duquel les responsables suédois semblent fort partagés: faut-il ou non élargir les compétences des conseils des comtés, en s'orientant, comme le souhaitent certains, vers une large «démocratisation» des prises de décision? Dans le même ordre d'idée, comme c'est le cas d'ailleurs pour la Scanie, se pose la question de la juxtaposition éventuelle des services décentralisés au niveau des comtés et des organes mis sur pied par les conseils des comtés.

Intervention du Labor Market Board et localisation industrielle

En raison des modifications profondes suscitées dans l'emploi par les mutations intervenant dans l'économie suédoise, en particulier du fait des changements dans la localisation des activités économiques, l'administration du Marché du travail (*Labor Market Board*) est intervenue également sur le plan régional. Se limitant, à un premier stade, à réunir et diffuser des informations sur les données régionales relatives à l'emploi, puis effectuant des

études sous forme de *surveys* des ressources régionales², elle intervient directement depuis 1963 par des aides financières dans le développement de certaines zones géographiques souffrant de difficultés en matière d'emploi.

Destinées à l'origine aux régions déshéritées du nord du pays, ces aides peuvent, depuis 1965, être affectées à des régions connaissant d'importants problèmes d'emploi ou en voie d'en subir. Dans le même temps, ces aides subissaient une modification dans leur forme: consistant essentiellement jusqu'en 1965 en mises à la disposition d'entreprises de travaux d'infrastructure, elles ont pris dorénavant la forme de subsides ou de prêts à l'investissement.

L'administration du Marché du travail apparaît en fait comme l'organe central de la politique de localisation industrielle.

Ses interventions répondent plus à des impératifs à court terme dans le domaine de l'emploi qu'à des objectifs à long terme de politique régionale: le problème est dès lors de veiller à ce que les mesures prises dans le cadre d'une politique active de l'emploi ne soient pas en conflit avec ces objectifs à long terme, mais, au contraire, contribuent à en faciliter la réalisation. Les relations, tant au niveau national qu'à ceux des comtés et des collectivités locales, entre les services du *Labor Market Board* et les organes engagés dans l'élaboration de la politique régionale à long terme revêtent une grande importance et, à cet égard également, la nécessité d'une coordination efficace constitue, de l'avis des spécialistes suédois, un besoin urgent.

C'est dans ce but qu'a été institué d'ailleurs un nouvel organe, le Comité de localisation industrielle, directement responsable devant le gouvernement et comprenant à la fois des représentants de ce dernier et des organisations professionnelles. En outre, en même temps que l'on attribuait aux autorités des comtés la tâche de dresser des

surveys et un planning au niveau régional, un Conseil spécial du planning était organisé au niveau des comtés, conseil dans lequel étaient appelés également à siéger, sur la désignation du gouvernement, des représentants des organisations professionnelles.

Une initiative d'ordre privé intéressante à relever est le Bureau de localisation industrielle qui fonctionne à l'initiative et dans le cadre de la Fédération des industries suédoises. Ce bureau, qui agit comme bureau-conseil indépendant, traite tous les problèmes de localisation, aussi bien ceux qui se posent aux entreprises et aux organisations privées que ceux auxquels sont confrontées les instances officielles, administrations centrales ou collectivités locales.

Le bureau exerce dès lors ses activités dans de nombreux domaines qu'il paraît intéressant d'énumérer pour souligner l'originalité de cet organisme:

ÉTUDES ET RECHERCHES

- Etude, du point de vue de l'économie de l'entreprise, des coûts comparatifs de différentes localisations;
- Etude des possibilités d'implantation d'activités industrielles dans diverses communes ou régions;
- Négociations avec les représentants d'instances officielles, centrales ou locales, en vue de résoudre des problèmes concrets de localisation;
- Etablissement de programmes de développement industriel pour des communes; problèmes d'allocation de ressources, politique de planification, problèmes de contacts;
- Solution de problèmes de structure: fusions, absorptions et coopération entre entreprises;
- Localisation à l'étranger: prospection, prise de contacts et négociations pour l'implantation d'entreprises à l'étranger.

TERRAINS ET BATIMENTS INDUSTRIELS

Le bureau agit comme intermédiaire pour l'achat et la vente de terrains industriels et pour la construction de bâtiments destinés à des fins industrielles, quelle que soit la taille des activités envisagées.

INFORMATION

- Fichier systématique de correspondants

Pour être à même d'assurer des contacts divers et continus avec le secteur privé et les instances officielles,

² C'est d'ailleurs dans les initiatives du *Labor Market Board* qui, après la dernière guerre, a entrepris, en coopération avec les organisations industrielles, de conseiller l'industrie dans sa localisation, que réside l'origine d'un planning régional en Suède. En vue de déterminer les zones de localisation optimale, le *Labor Market Board* proposa, dans les années qui suivirent 1950, une division régionale du pays qui, préparée suivant des critères scientifiques, servit par la suite pour les travaux de délimitation des «communes-blocs».

le bureau a constitué un fichier systématique de correspondants, comportant quelque 17 000 adresses tant de firmes privées que de services publics aussi bien au niveau des administrations centrales que des collectivités locales. Le fichier est mis à la disposition des firmes et instances officielles auxquelles le bureau apporte son concours;

– *Diffusion d'informations sur les possibilités d'implantation industrielle*

Publication d'études rassemblant un certain nombre de données sur des communes ou des régions en Suède ou à l'étranger, en vue de fournir des informations de base nécessaires pour établir une première appréciation des possibilités d'implantation;

– *Circulaires périodiques sur les possibilités locales*

Ces circulaires fournissent régulièrement des listes de terrains disponibles et de bâtiments pouvant être utilisés à des fins industrielles.

Orientation des recherches

La structure économique de la Suède, en cours de réorganisation à un rythme accéléré, a posé et pose chaque jour de manière plus pressante toute une série de problèmes en matière d'implantation ou de réimplantation d'activités industrielles et de services, de dépopulation de vastes zones rurales et de décongestionnement des agglomérations urbaines. Il en est résulté un besoin pressant de solutions à apporter à des problèmes de planification à résoudre à tous les niveaux.

Les nécessités d'actions politiques et administratives ont suscité une forte demande de recherches et d'études dans le domaine urbain et régional et des fonds importants ont été affectés à de nombreux projets confiés aux principaux centres de recherche universitaire du pays. Le problème fondamental semble être précisément d'arriver à avoir une vue d'ensemble de ces nombreuses activités et à coordonner les efforts entrepris dans diverses institutions et se réclamant de diverses disciplines.

De par leur importance présente ou future, certains problèmes ont été isolés et ont fait l'objet d'un soutien particulier du Département de l'intérieur ou de grandes fondations comme la Fondation de recherche de la Banque de Suède ou le Conseil pour la recherche dans le domaine de la construction. L'étude de ces grands problèmes a été confiée à différents instituts de recherche; dans plusieurs cas, certains aspects d'une même recher-

che sont répartis entre des services appartenant à des institutions différentes.

Les spécialistes suédois ne manquent pas, eux non plus, de souligner combien l'approche des problèmes régionaux est rendue compliquée par le fait que ces problèmes relèvent de multiples disciplines qui, toutes, tentent de les analyser avec leurs propres concepts et instruments, sans qu'un cadre théorique commun ait pu, à ce jour, être édifié. Quoi qu'il en soit, les recherches entreprises en Suède sont fort significatives des directions actuelles de l'analyse régionale qui fait place de plus en plus, parmi ses domaines traditionnels, à des réflexions prospectives sur l'adaptation même de l'homme à l'environnement qui sera sans doute le sien dans l'avenir.

Le Département de l'intérieur a pris l'initiative de susciter et soutenir de vastes recherches dans les trois domaines suivants:

- Aspects régionaux à l'affectation des ressources;
- Problèmes des zones à population clairsemée;
- Etude du processus d'urbanisation.

La Fondation de recherche de la Banque de Suède apporte son appui à un programme d'études sur le thème *L'homme et son environnement*. Il faut noter également qu'un nombre considérable d'études ont été entreprises à l'initiative de leurs services de planning.

On trouvera en annexe une liste de quelques grandes études en cours, avec indication du centre de recherche à qui elles sont confiées³. Le choix des sujets retenus montre l'accent mis en Suède sur les aspects touchant au bien-être.

La préoccupation centrale des chercheurs suédois est manifestement de s'interroger sur les effets que l'on peut attendre, pour les individus et leurs familles, des changements structurels en cours ou à prévoir; l'on attache dès lors toute l'attention à la qualité de l'environnement sous ses multiples aspects: éducation, sécurité d'emploi, soins médicaux et sociaux, services, habitations, loisirs, etc.

Conclusion

La Suède apparaît comme un pays confronté avec des problèmes de développement régional que l'on peut schématiquement classer en deux catégories:

³ Il a paru préférable de reproduire les titres de ces études en anglais tels qu'ils ont été traduits par les spécialistes suédois eux-mêmes.

La peinture contemporaine dans les collections vaudoises

Un Centre suisse de consultation pour les questions de constructions scolaires

28

Les œuvres inestimables des maîtres de la peinture contemporaine, tels que Klee, Picasso, Chagall, Rouault, Miro, Tobey, Soutter, Auberjonois et Vasarely, ne cessent d'attirer un public nombreux au Musée des arts décoratifs de la Ville de Lausanne.

Le thème de l'Exposition Collections vaudoises, la qualité et l'originalité des œuvres – souvent méconnues – ne laissent pas d'échauffer l'enthousiasme et l'intérêt des amateurs et des spécialistes.

Cette manifestation, organisée au profit de la généreuse et fraternelle institution de «Terre des Hommes» permettra aux collectionneurs d'acquérir des affiches de Picasso, avec texte, pour le prix de 25 fr. Seront aussi disponibles des affiches rehaussées et signées par l'artiste, ainsi que des reproductions sans texte, signées par Picasso. Le bénéfice de la vente sera également attribué à «Terre des Hommes».

Service d'information des musées.

Au printemps 1971 s'ouvrira à Lausanne le Centre suisse de consultation pour les questions de constructions scolaires (Centre suisse de constructions scolaires), créé par la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique, par la Confédération et par l'Association des communes et des villes suisses.

Le centre sera à la disposition des cantons, des communes, des architectes et d'autres intéressés pour leur fournir toutes informations sur la construction scolaire, pour les conseiller et pour leur soumettre de la documentation ayant trait au même sujet. Par la suite, le centre espère collaborer à la solution de nouveaux problèmes et établir des normes.

Le centre souhaite recevoir tous documents et informations sur les bâtiments scolaires et leur installation (mobiliers, matériel d'enseignement), des publications – livres, brochures, journaux, revues, plans, bibliographies, etc. – lui seront particulièrement utiles. Adresse du centre: 5, chemin des Ruines-Romaines, 1007 Lausanne.

- Ceux d'un pays de grands espaces, étant donné sa superficie considérable et les conditions climatiques ingrates qui caractérisent pratiquement la moitié nord du territoire, posant des problèmes particuliers de mise en valeur, d'infrastructure, d'implantation d'activités, etc.;
- Ceux d'un pays industriel avancé, mais dont le développement s'est déroulé dans des conditions spécifiques, eu égard notamment à la période relativement brève de son industrialisation et au rythme élevé de croissance des grandes agglomérations, cette dernière évolution ayant ici été accentuée par les grandes distances.

La présente analyse n'a porté que sur la partie sud de la Suède et les considérations émises concernent donc essentiellement ce dernier aspect de l'évolution du pays. La Suède s'est incontestablement attachée à suivre – voire dans certains cas à devancer – l'évolution. Elle a consacré d'énormes efforts à adapter les grandes régions motrices à l'immigration considérable des populations et aux exigences du niveau de vie le plus élevé d'Europe. Elle

s'efforce aujourd'hui de mettre sur pied une politique de développement régional plus coordonnée et fondée sur une connaissance la plus réaliste possible des perspectives. Elle n'a pas hésité à remodeler les limites de ses subdivisions administratives communales et elle cherche des voies nouvelles pour élargir les responsabilités locales en matière de développement. Un élément intéressant est la liaison étroite qui paraît exister entre les responsables de l'action régionale et les centres d'études et de recherches. Ces recherches se caractérisent d'ailleurs par un niveau scientifique élevé et par le souci d'une analyse prospective, si audacieuse pût-elle paraître, résolument axée sur l'homme, ses besoins et ses aspirations. Les idées inspirent et dominent l'action politique aux divers niveaux au lieu d'être, comme trop souvent d'ailleurs, à sa remorque et à son service. C'est sans doute la raison pour laquelle, alors qu'apparemment l'action régionale en Suède ne paraît ni mieux organisée ni même mieux coordonnée qu'ailleurs, elle parvient à donner une impulsion réaliste dans une voie qui, jusqu'à ce jour, s'est révélée assez satisfaisante. «Habiter», Bruxelles.